

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

(affiliée à l'Organisation Internationale de Normalisation — ISO)

RECOMMANDATION DE LA CEI

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

(affiliated to the International Organization for Standardization — ISO)

IEC RECOMMENDATION

Publication 417

1973

DEUXIÈME IMPRESSION 1987

SECOND IMPRESSION 1987

Symboles graphiques utilisables sur le matériel

Index, relevé et compilation des feuilles individuelles

Graphical symbols for use on equipment

Index, survey and compilation of the single sheets



Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale

1, rue de Varembe

Genève, Suisse

Withdrawn

SOMMAIRE		CONTENTS	
PRÉAMBULE	Page B	FOREWORD	Page C
PRÉFACE	Page B	PREFACE	Page C
GÉNÉRALITÉS	Section un	GENERAL	Section One
INDEX ALPHABÉTIQUE	Section deux	ALPHABETICAL INDEX	Section Two
INDEX NUMÉRIQUE	Section trois	NUMERICAL INDEX	Section Three
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SYMBOLES	Section quatre	SURVEY OF SYMBOLS	Section Four
COMPILATION DES FEUILLES INDIVIDUELLES	Section cinq	COMPILATION OF SINGLE SHEETS	Section Five

Withdrawing

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

SYMBOLES GRAPHIQUES UTILISABLES SUR LE MATÉRIEL
Index, relevé et compilation des feuilles individuelles

PRÉAMBULE

- 1) Les décisions ou accords officiels de la CEI en ce qui concerne les questions techniques, préparés par des Comités d'Etudes où sont représentés tous les Comités nationaux s'intéressant à ces questions, expriment dans la plus grande mesure possible un accord international sur les sujets examinés.
- 2) Ces décisions constituent des recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux.
- 3) Dans le but d'encourager l'unification internationale, la CEI exprime le vœu que tous les Comités nationaux adoptent dans leurs règles nationales le texte de la recommandation de la CEI, dans la mesure où les conditions nationales le permettent. Toute divergence entre la recommandation de la CEI et la règle nationale correspondante doit, dans la mesure du possible, être indiquée en termes clairs dans cette dernière.

PRÉFACE

La présente recommandation a été établie par le Comité d'Etudes N° 3 de la CEI: Symboles graphiques.

Le Comité d'Etudes N° 3 a établi un grand nombre de recommandations consacrées aux symboles graphiques à employer dans les schémas du domaine de l'électrotechnologie (voir la Publication 117 de la CEI: Symboles graphiques recommandés). Ayant pourvu à la plupart des besoins en symboles graphiques, à l'exception de ceux qui se rapportent aux nouveaux domaines de l'électrotechnique encore à l'étude, le Comité d'Etudes N° 3 a jugé souhaitable de compléter les publications concernant les symboles par des recommandations destinées à l'établissement des schémas (voir la Publication 113 de la CEI).

Comme troisième activité, le Comité d'Etudes N° 3 a adopté les travaux sur les symboles graphiques utilisables sur le matériel du Comité d'Etudes N° 12 de la CEI qui fut en 1966 à l'origine de ces travaux.

Le résultat de ces travaux est concrétisé par deux recommandations, à savoir:

Publication 416 de la CEI: Principes généraux pour l'établissement des symboles graphiques d'information

Publication 417 de la CEI: Symboles graphiques utilisables sur le matériel —
Index, relevé et compilation des feuilles individuelles.

Les travaux effectués sur la présente recommandation ont été transférés du Comité d'Etudes N° 12 au cours de la réunion tenue à Téhéran en 1969.

Un projet a été soumis aux Comités nationaux pour approbation suivant la Règle des Six Mois en mars 1971.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

GRAPHICAL SYMBOLS FOR USE ON EQUIPMENT
Index, survey and compilation of the single sheets

FOREWORD

- 1) The formal decisions or agreements of the IEC on technical matters, prepared by Technical Committees on which all the National Committees having a special interest therein are represented, express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the subjects dealt with.
- 2) They have the form of recommendations for international use and they are accepted by the National Committees in that sense.
- 3) In order to promote international unification, the IEC expresses the wish that all National Committees should adopt the text of the IEC recommendation for their national rules in so far as national conditions will permit. Any divergence between the IEC recommendations and the corresponding national rules should, as far as possible, be clearly indicated in the latter.

PREFACE

This recommendation has been prepared by IEC Technical Committee No. 3, Graphical Symbols.

Technical Committee No. 3 has established a great number of recommendations containing graphical symbols for use on diagrams in the field of electrotechnology (see IEC Publication 117, Recommended Graphical Symbols). After having covered most of the needs for graphical symbols, with the exception of those for new fields of electrotechnology still under consideration, Technical Committee No. 3 found it advisable to supplement the symbol publications with recommendations for the preparation of diagrams (see IEC Publication 113).

As a third activity, Technical Committee No. 3 adopted the work on graphical symbols for use on equipment from IEC Technical Committee No. 12 which initiated this work in 1966.

The results of the work is laid down in two recommendations, viz:

IEC Publication 416: General Principles for the Formulation of Graphical Symbols

IEC Publication 417: Graphical Symbols for Use on Equipment —
Index, survey and compilation of the single sheets.

The work on this recommendation was taken over from Technical Committee No. 12 during the meeting held in Tehran in 1969.

A draft was submitted to the National Committees for approval under the Six Months' Rule in March 1971.

SYMBOLES GRAPHIQUES UTILISABLES SUR LE MATÉRIEL

Index, relevé et compilation des feuilles individuelles

SECTION UN — GÉNÉRALITÉS

1. Domaine d'application

Les symboles graphiques objets de la présente recommandation sont destinés à être :

- a) placés sur des équipements ou sur les éléments qui les composent, quelle que soit leur nature, afin de renseigner les personnes qui les utilisent quant à leur mise en œuvre et à leur fonctionnement;
- b) placés à des endroits et en des lieux de passage où des personnes sont susceptibles de se grouper ou de se déplacer, en leur donnant des instructions sur la conduite à tenir, qu'il s'agisse d'interdictions, d'avertissements, de règles ou d'avis;
- c) utilisés dans des documents illustrés, tels que plans, dessins, cartes, schémas et documents similaires.

2. Objet

La présente recommandation a pour objet d'établir la forme, la signification et l'application des symboles graphiques.

3. Désignation codée

Une désignation codée est attribuée à chaque symbole de cette publication afin de pouvoir utiliser des systèmes de traitement et de recherche de l'information. Dans cette désignation codée, le « a » doit être remplacé par la dimension en mm requise, lors de la recherche de ces symboles à la sortie du matériel de traitement de l'information.

GRAPHICAL SYMBOLS FOR USE ON EQUIPMENT

Index, survey and compilation of the single sheets

SECTION ONE — GENERAL

1. Scope

This recommendation covers graphical symbols which are:

- a) placed on equipment or parts of equipment of any kind in order to instruct the persons handling the equipment as to its use and operation;
- b) placed on sites and ways where people may assemble or move, giving them instructions, such as prohibitions, warnings, rules or limits, for their behaviour;
- c) also used in pictorial reproductions, such as plans, drawings, maps, diagrams and similar documents.

2. Object

The present recommendation is drawn up for the purpose of establishing uniform graphical symbols, their graphic form, meaning and application.

3. Coded designation

For use in information processing and retrieval systems, a coded designation is applied to each of the symbols in this publication. The “a” in this coded designation is to be replaced by the dimension in mm required, when retrieving such symbols from processing equipment.
